

Avis de constitution

SOCIETE « COMPAGNIE IVOIRIENNE DE PRESTATION IMMOBILIERE
KEMUEL » en abrégé « CIPIK »

Siège Abidjan, Cocody Riviera Palmeraie Cité du
Bonheur, lot 199 ilot 12, Lot 199, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Juil 2024, et enregistrés au CEPICI le 23 Juil 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE IVOIRIENNE DE
PRESTATION IMMOBILIERE KEMUEL » en abrégé « CIPIK »

Objet : La société a pour objet en République de COTE D'
IVOIRE et à l'étranger :

Gestion immobilière ; Location, vente de biens
immobiliers ; Tous travaux de construction ; Lotissement ;
Promotion immobilière ; Prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes
sommes auprès de tous établissements financiers avec
possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens
sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de
commerce. La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée, et généralement, toute
opérations financières, commerciales, industrielles,
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'
extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody Riviera Palmeraie Cité du
Bonheur, lot 199 ilot 12, Lot 199, Ilot 12

Dirigeant(s) M KOUADIO-BLE CICERON HERVE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06817 du 08/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47784/GTCA/RC/2024 du 08/08/2024

